PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture du Nord

Lille, le 30 décembre 2021

Cabinet du préfet
Direction des sécurités

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du Nord

à

Mesdames et Messieurs les maires du Nord
copie à : Mesdames et Messieurs les sous-préfets

Objet : situation sanitaire liée à l'épidémie de covid 19 : mesures complémentaires à l'occasion du réveillon de la St-Sylvestre

En complément des mesures prises le 29 décembre 2021 pour lutter contre la propagation de l'épidémie de covid 19 et compte tenu de la dégradation rapide de la situation sanitaire, j'ai décidé d'interdire les activités de danse lors des soirées festives dans tous les établissements recevant du public, notamment les salles polyvalentes, du vendredi 31 décembre 2021 16h00 au dimanche 2 janvier 2022 8h00 et d'imposer la fermeture de tous les débits de boissons à 2h00 le 1er janvier 2022, sans possibilité de dérogation.

Ces mesures sont applicables dans l'ensemble du département du Nord.

Je sais pouvoir à nouveau compter sur votre compréhension et votre engagement pour lutter contre cette pandémie.

Le préfet,

Georges-François LECLERC